Ecole de Zudausques

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 19 octobre 2021 à 17H45

Etaient présents:

Les parents élus : Mmes Legris, Lalliot et Trousson

Les élus : Mme Giovacchini, adjointe aux affaires scolaires, et Mme Bernard, conseillère municipale

Les professeurs des écoles : Mmes Louys, Julien, Bédague, Darques, Hilmoine, Banquart et Darras, Mr Saison

Absents excusés :

Mme Forgez, Inspectrice de l'Education Nationale

M. Bee, Maire de la commune

M. Devigne, Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. Dournel, Mmes Allaert et Duhaut, parents élus

Ordre du jour :

- ✓ Règlement intérieur
- ✓ Sécurité
- ✓ Organisation pédagogique
- ✓ Remplacement des enseignants
- ✓ Projet d'école
- ✓ Projet « Socle numérique pour les écoles élémentaires »
- ✓ Education physique et sportive
- ✓ Bilan financier/Actions envisagées
- ✓ Photos de classes
- ✓ Fête d'école
- ✓ Remerciements
- ✓ Achats/Travaux
- ✓ Ouestions diverses

M. Saison ouvre la séance à 17h45 et remercie chacun de sa présence.

✓ Règlement intérieur

Aucun changement dans le règlement; il est validé.

✓ Sécurité

- Un exercice d'évacuation en cas d'incendie s'est déroulé fin septembre.

Deux problèmes se posent : les boutons déclencheurs de l'alarme ne sont pas relié entre eux. L'alarme n'est pas audible dans la salle de motricité.

- Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) a été actualisé. Nous sommes en alerte urgence attentats ; la surveillance doit donc être renforcée. Un exercice « intrusion » sera réalisé avant les vacances de Noël ; un scénario sera élaboré en conseil des maîtres. Un exercice confinement est prévu au cours du second trimestre.

✓ Organisation pédagogique

- classe de Mmes Bédague et Hilmoine : PS : 12/ TPS : 4 soit 16 (+ 5 début 2022)

- classe de Mme Julien : MS : 14/GS : 9 soit 23

- classe de Mmes Banquart et Darras : GS : 17 / CP : 6 soit 23

- classe de Mme Darques : CP : 10/ CE1 : 13 soit 23

- classe de Mmes Louys et Hilmoine : CE2 : 17/ CM1 : 6 soit 23

- classe de M. Saison et Mme Hilmoine : CM1 : 8/ CM2 : 17 soit 25

Au total: 133 élèves en ce début d'année.

✓ Remplacement des enseignants

La charte d'information des parents d'élèves sur le remplacement des enseignants est présentée.

✓ Projet d'école

Après avoir rappelé les trois axes du projet :

- Améliorer le langage écrit et oral
- Favoriser l'ouverture culturelle, faire de l'école un lieu de culture commune
- -Développer la lisibilité de l'école vis-à-vis des familles, encourager la participation des parents à la vie de l'école,

M. Saison fait le point sur ce qui sera réalisé cette année (cf avenant au projet d'école)..

- Dans le cadre de l'axe 1, les classes de neige et de mer sont programmées du 8 au 16 janvier 2022 pour la classe de neige avec 100% de partants, du 1^{er} au 3 juin 2022 en ce qui concerne la classe de mer.
 - Dans le cadre de l'axe 2, les six classes ont été retenues pour assister à un spectacle au Channel à Calais :
 - * pour les classes de Mmes Bédague et Julien : Eloge du blanc
 - * pour les classes de Mmes Banquart et Darques : Pourquoi pas
 - * pour les classes de Mme Louys et M. Saison : Les géométries du dialogue
- Dans le cadre de l'axe 3, l'ENT sera de plus en plus utilisé (cahier de textes, informations, textes d'enfants, photos des divers évènements, ...).

✓ Projet « socle numérique pour les écoles élémentaires »

Les divers matériels seront installés le 21 décembre.

✓ Education physique et sportive

Un cycle piscine est en cours pour les élèves de CE2 et CM et ce jusqu'au 26 novembre ; les CP/CE1 du 30 novembre au 20 janvier les mardis et jeudis après-midi. L'équipe enseignante remercie Mme Deluen et les deux nouvelles mamans agréées Mmes Caux et Flandrin pour leur investissement.

Un cross est prévu le jeudi après-midi 21 octobre pour les élèves du CP au CM2, au stade de foot. En cas d'intempéries, il sera reporté à une date ultérieure.

Le cycle cyclotourisme est prévu pour les CM1 et CM2 en période 5. M. Jacques Bocquet, enseignant à la retraite, encadrera cette années nos sorties.

✓ Bilan financier/Actions envisagées

Il reste donc sur le compte OCCE 14771.41€. Environ 7000€ vont partir pour les financements des classes de neige et mer. Avec l'aval des parents élus, une action (vente de cases) vient d'être lancée afin de récolter de l'argent et faire baisser le coût pour les familles, le cas échéant, des classes de neige et mer.

✓ Photos de classes

Les parents élus souhaitent à nouveau cette année la venue du même prestataire que l'an dernier pour les photos de classes. La période 4 est souhaitée.

✓ Fête d'école

La date du samedi 25 juin est retenue pour la fête d'école.

✓ Remerciements

M. Saison remercie:

- la municipalité pour les subventions, le financement du prochain spectacle de Noël le17 décembre et des deux cycles piscines, pour sa participation au nouveau projet d'investissement numérique, pour l'aménagement de la nouvelle classe ainsi que d'avoir autorisé Mme Hennon à encadrer les classes de neige et mer;
- Mme Vroelant de nous accueillir à la bibliothèque et d'accompagner en classe de mer.

Les parents demandent si les enfants arrivant en cours d'année et ceux de la ferme thérapeutique seront invités au spectacle de Noël. Après divers échanges, aucune décision n'est prise..

✓ Achats/Travaux

Des stores ou rideaux dans les classes de Mme Julien et M. Saison ; le nettoyage des vitres à l'étage.

Pour ces deux points, des demandes de devis sont en cours.

Un volet roulant défectueux chez Mme Louys ; La réparation sera faite rapidement.

Quelques tables à baisser chez Mme Banquart et une corde à linge à fixer.

Quelques cases sont à fixer sur des tables chez Mme Louys.

Une seule toilette est disponible côté fille.

L'endroit pour fixer la marelle reste à définir.

Mme Legris demande si l'achat d'un panier de basket et d'un but de foot est prévu. Mme Giovacchini précise qu'une demande de subvention a été faite auprès de la CAF afin d'acheter ce genre d'équipements ; la municipalité est en attente d'une réponse.

✓ Questions diverses

- Concernant l'allègement du protocole sanitaire, qu'en est-il pour l'école?

Le masque n'est plus obligatoire pour les élèves en extérieur comme en intérieur ; il en est de-même pour les adultes en extérieur. Les gestes barrières, le lavage régulier des mains, la désinfection des locaux sont toujours d'actualité et le brassage est à éviter y compris en extérieur.

- Le protocole est-il allégé à la cantine? Est-il différent en intérieur et en extérieur ?
- Mme Giovacchini indique que le masque n'est plus obligatoire à la cantine et que le fonctionnement par zones et classes est gardé puisqu'il est efficace.
- Est-il possible d'avoir les menus de cantine?

Ils sont dans les actualités sur le site de la mairie ou sur facebook.

- Les enfants peuvent-ils avoir plus de légumes?
- Mme Giovacchini indique qu'il y a des légumes chaque jour et que la variété de ceux-ci est bien présente.
- La garderie peut-elle proposer les lundis et jeudis soir un « atelier devoir »? Les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs peuvent le faire mais l'encadrement n'est pas suffisant pour permettre un « atelier devoirs ».
- Pour quelle raison la mise en place de la règle des goûters?
- Le goûter du matin est règlementé; ces restrictions ont été votées en conseil d'école et inscrite au règlement d'école il y a quelques années. Il se doit donc d'être respecté. M. Saison propose à chacun de réfléchir au points suivants : « Doit-on maintenir ou supprimer le goûter du matin ? Dans le cas d'une suppression, quelle alternative pour celles et ceux qui ne prennent pas de petit-déjeuner à la maison ? Dans le cas d'un maintien, doit-on harmoniser les goûters entre l'école et la garderie ? ». Un point sera fait lors du prochain conseil d'école.
- Serait-il possible de demander aux personnes qui ne sont pas en situation de handicap de ne plus stationner sur les places réservées?
- Un mot sera distribué pour rappeler ces consignes, ensuite chaque citoyen peut intervenir s'il est témoin de cette incivilité.
- Est-il possible que l'ENT soit également utilisé pour partager les photos des moments vécus par les élèves?

Nous avons répondu à cette question lorsque nous avons abordé le point « projet d'école ».

- Le sujet des consoles de jeux autorisées ou non lors de la classe de neige sera abordé en réunion avec les parents concernés mi-décembre.

La séance est levée à 19h15.

Le président du conseil d'école Thierry Saison La secrétaire de séance Anne-Sophie Darques